Charles GASPAR

L'industrie de la pierre à rasoir dans la région de Sart-Lierneux

Extrait des Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne Tome XIV (N° 157-160)

L'industrie de la pierre à rasoir dans la région de Sart-Lierneux

The industry of the razor hones in the region of Sart-Lierneux

A la mémoire d'Élisée Legros in the memory of Elisée Legros

The extraction and work of the coticule, that was, in the region

L'extraction et le travail de la coticule, qui constituaient, dans la région de Vielsalm-Bihain-Lierneux, une industrie traditionnelle par

is almost existinct. In order to safeguard the historic rememberance ticulièrement originale, sont en voie d'extinction. Pour en conserver as precise as possible, the "Museum of the Wallon Life" has organsized un souvenir aussi precis que possible, le Musée de la Vie Wallonne a large inquiry in Sart-Lierneux, in 1971 a réalise en 1971 une grande enquête à Sart-Lierneux.

M. J. Papeleux, canservator at the museum, did the preliminary M. J. Papeleux, conservateur adjoint, a pris les contacts et les research. M. Marcel Thonon and his crew have made an extensive film dispositions préparatoires, M. Marcel Thonon et son équipe ont réa- at the last substancial exploitation, owned by MM. Prosper and lisé un film de long métrage dans la dernière exploitation subsistante, René Burton.

celle de M.M. Prosper et René Burton.

M. Papeleux took many pictures and, thanks to his doings,
M. Papeleux a pris en outre de nombreuses photos, et grâce à son .

M. Papeleux a pris en outre de nombreuses photos et grêce à son has the museum been able to obtain an almost complete diffection intervention, le Musée a pu acquérir pour ses collections la duasi-of ancient tools, a series of crude stone samples, and quasitotalité de l'outillage ancien, une série d'échantillons de produits bruts et finis et aussi des photographies anciennes MM. Pr and R. Burton

Grâce aux indications que lui ont afournies MM, Pr. Ha Bel Burtons draught et aussi Mr. Bidonnet contremaître à la carrière M. Pareleux 4 l'édiséated it with sur l'ensemble du travail une étude technique approfondie illustrée de nonhertraguistic inquiry has been made on the spot. Sources were

L'enquêteur dialectale sique Manété y penérother elegoriteur that denly very M. recently Tabandoned Mine pydressiant composition que somet about a "Athénee dorbýale dechalmedy isabeud par interrogator prassiscusa aby Mhanisert Leloup, Royal dad Malmed ketakes l'andenda e Mus Aphotos Le Loup, qui a pris divers is ocquis et daynembrouses rebetes heres teller quentions unablity posthumous. ci-après, malheureusement à titre posthume.

L.R.

Bibliographie

A de la

les s

expl

les ;

qui

Saln

exce

flori

app

l'ex

pass

rieu

quei

et ra ceux port et de C

avec meti

due

et gr cher

prep

1

2

qui

Sair Ger à Li

0

A

P

BANNEUX, Louis. L'Industrie belge des pierres à rasoir, dans Revue des questions scientifiques, IIIe série, t. III, Variétés, pp. 255 à 265, janvier 1903.

BOCLINVILLE, Jean. Bihain en Ardenne des Sommets. — Étude de Géographie humaine, Bulletin de la Société belge d'Études géographiques, t. XXVII, 1958, nº 1, pp. 216 à 219.

Fraipont, Charles. De l'Exploitation des ardoises et du coticule au Comté de Salm antérieurement à l'an 1625, dans Extrait des Annales de la Société géologique de Belgique, t. XXXVIII, Bibliographie, Liège, Vaillant-Carmanne, 1911.

HENS, Joseph. Vocabulaire du fabricant de pierres à rasoir. - Manuscrit, Vielsalm 15 juillet 1906.

Hoyors, Giovanni. L'Ardenne et l'Ardennais (L'évolution économique et sociale d'une région), 2e vol., pp. 583 et 584. Bruxelles-Paris, 1953.

PAPELEUX, J. Note sur la « pierre à rasoir »: a) la mine à Regné (Luxembourg), b) l'atelier à Sart-Lierneux (Liège). — Musée de la Vie Wallonne, Enquête technique réalisée en 1971, Manuscrit.

REMACLE, Gaston. Sur l'industrie de la pierre à rasoir. — Glain et Salm, nº 1, 1974, pp. 3-10.

Remarques phonétiques

- 1. Le son $\bar{\varepsilon}$ long, très ouvert, proche de l'a palatal, est noté \hat{e} dans un texte en rom., ê dans un texte en ital.: hyêfièdje, hyêfièdje.
- La graphie hy représente l'ich-Laut (χ): on hyêfyèdje (χĒfyèč); à noter cependant que chez notre témoin M. Minet, la prononciation est assez souvent hésitante entre χ et δy : $\chi \bar{\epsilon} f y \hat{\epsilon} \hat{c}$ et $\delta y \bar{\epsilon} f y \hat{\epsilon} \hat{c}$, parfois aussi entre h et χ: hérčir et χérčir, kræhèl et kræχèl (croise).

Remark from the translator: The booklet contains many referrals to the local dialect, used by those who worked in the coticule industry. Offering no extra information, other than the linguisticdict interest, we have decided to omit those referrals.

Razor hones

les ier

es.

nté été

nt-

rit.

et

m-

al-

m,

un

tre

LA PIERRE À RASOIR

In out knowledge, only few studies have been made about the production A notre connaissance peu d'études out été comsacrées à l'industrie de la pierre à rasoir dans les communes de Vielsalm, Bihain et Lierneux, de la pierre à rasoir dans les communes de Vielsalm, Bihain et Lierneux.

The only area of Belgium, where, under the name of "razor hones", for many les sculs endroits de Belgium, where, under the name of "razor hones", for many les sculs endroits de Belgium, where, under the name of "razor hones", for many les sculs endroits de Belgium, where, under the name of "razor hones", for many les sculs endroits de Belgium, where, under the name of "razor hones", for many les sculs endroits de Belgium, where, under the name of the exploited.

Exploite, depuis des siècles, le schiste cristallin appelé la coticule.

There's an article of Ch. Fraipont that reproduces a few paragraphs Parmi ces études, un article de Ch. Fraipont reproduit tels quels from an older work, written by Christophe de Gernechamps. Those concern les passages d'un ouvrage ancien de Christophe de Gernechamps the extraction of coticule and slate at the Country of Salm (the local river, qui concernent l'exploitation de la coticule et de l'ardoise au Comté de Salm (the local river, salmote d'un straigne de la qualité exploite exploi

Wh taksuithdelibrity, of our encode pendethon paragraph and lating to passage of the appoint of the country of the same and the same of the same and the same of t

In the vicinity of the Castles foundations stones can be found Outre tout quoi, il se trouve proche des fondations du Chasteau des that are able to hone all sorts of metals. Those who have tried them, queues a aguiser toute sorte de terremens, les plus exquises singulières testified that such stones are most rare and can't be found in any et rares qui se peuvent recouvrer en aucun pays voysin comme attestent of the s neighboring countries. Therefor, they have taken the opportunity to ceux qui les ont experimente. D'ou ils ont prins occasion de les transporter a great number of stones to the Frankfurt fairs and to Venice and posserved a great number of stones to the Frankfurt fairs and to venice and other regions et ès autres provinces.

The extense dans confell with sel trantending to white, but the methods averequered them save dangeroust due peut icular veur those who method athemself which have dangeroust due peut icular veur those who method athemself which have described with the sufficient during elem working days. due et fort estroitz, tellement qu'ils sont contraints par nécessité, se trainer et grimper avant qu'ils arrivent aux lieux prétendus: ou estant ils les tranchent du rocher selon les veines trouvées et menées et taschent les ayant preparées (ou la commodité de la place le permet) les jeter en lumière;

¹ Il existe également un gisement en Allemagne à Sonneberg (Thuringe), qui a été exploité depuis le xvIII^e-xIX^e siècle jusqu'aux environs de 1940.

² Le terme coticule est parfois traité comme masculin. D'après les dictionnaires français, il est féminin.

³ Déclaration chronologique concernante la vertueuse et mémorable vie Saint-Symètre, prestre et martyr, Liège, 1625. L'auteur était originaire de Gernechamps, hameau d'Arbrefontaine [B3]. Saint Symètre est honoré à Lierneux.

duquel œuvre ils sont pour le plus souvent empeschés et retardés au temps d'esté pour la crudité du lieu subterrien, et de sa froidie excessive. De façon que tant plus piquante et apre est la froidure de l'hiver, tant plus aisément font ils leur besoing ⁴.

001

lier

Lo

gu

qu

de de élo de

plu

lie

CO

téi

tic

MA n°

d'I de vir

de

a

Be

co

la

Co He au du

ple

fer

Apart from that, mister Jean Fraikin has pointed us to two texts that talk D'autre part Monsieur Jean Fraikin nous a communiqué deux textes qui font état de la renommée qu'avait acquise au 18° siècle la of Salm in the 18the century. The first of those texts is found in a work pierre à rasoir du Comté de Salm. Le premier de ces textes est tiré of J.J. Perret, published in Yverdon in 1770, titled "The Pogonotomy, or d'un ouvrage de J.J. Perret, publié à Yverdon en 1770 et intitulé La pogonoiomie ou l'art d'apprendre à se raser soi-même,

The only stones, suitable to perfect the cutting edge of a razor (Les pierres scules, propres à la perfection dun fanchant du rasoir are those that carry the name Pierre à Ragoir (razor mone) and par foundatourries, sont celles qui portent le nom même de Pierres à Ragoir (razor mone) and par foundatourries, sont celles qui portent le nom même de Pierres à Ragoir (razor mone) and par the only known spot to find dans des carrières, auprès de Liège, et sur le bond de la Meuse, scules those hones in Europe. The stones are ordinarily white, some of them milk, white, carrières de cette espèce, connues en Europe; ces pierres sont ordinaire other more yellowish: the latter come from the old rock: A great number of the hones ment blanches; les unes sont d'un blanc de lait, et les autres un peu plus are spotted with black, others have black veines that run through the white; jaunatres; ces dernières sont de l'ancienne roche. Grand nombre de ces pierres sont tachetées de noir; d'autres ont des veines noires, qui serpentent un general, faults are found in the whites as as much they are found sur le blanc; en genéral, il s'en trouve de mauvaises dans les blanches in the marbleized specimens. But those that have a beautiful milk white color, l'ooking comme dans les marbrees. Mais celles qui sont d'un beau blanc de lait, very fragile, have rarely faults. It are also the most scarce ones. They are called qui paroissent toutes fendues et prêtes à casser, se trouvent rarement mauvaises; aussi sont-elles les plus rares; on les nomme Pierres de la Venette. Sometimes faults are found, because small pieces of other hard rock are present in the Elles ne se trouvent quelquelois mauvaises, que parce qu'il s'y rencontre hone, or even grains of iroh, which is absolutely harmful, because it is impossible de petits callous en grains tres durs, et même des grains de fer; ce qui est to hone without danaging the razor, above all when the grain is located at a spot that absolument nuisible, parce que l'on ne peut pas affiler un rasoir sans can

The second text comes from the General Archives of the Kingdom, board of Finances Le second texte provient des Archives Générales du Royaume, Conseil des Finances 8580, dictionnaire de Commerce et d'Industrie des Pays-Bas, [1776], f° 96:

There is at Salm, a quarry even more remarkable for its rarity. One finds "Il y a encore à Salm une carrière plus remarquable par sa rareté. On y there excellent razor honing stones, that are used in all the European countries, trouve d'excellentes pierres à Rasoirs qui se débitent dans tous les Pays eyen in Asia and the American colonies. de l'Europe; même jusqu'en Asie et dans les colonies de l'Amérique. Le

⁴ L'établissement, à une époque beaucoup plus récente, des cheminées d'aération contribuera à pallier la crudité des galeries; par contre, L. Banneux, dans son article publié en 1903, signale que, pendant la mauvaise saison, les carrières étaient généralement désaffectées en raison de l'inondation des galeries, inondation due aux pluies automnales et à la fonte des neiges.

nps

çon

ent

eux

e la

tiré

ulé

oir,

ules

ire-

ces

ent

hes

ait,

au-

ntre

est

ans

rre,

nie,

on-

des

n y

ays

Le

tre,

de

a la

commerce étoit assés considérable autrefois; et il y a encore des particuliers de ce canton-là qui ont été vendre des pierres à rasoirs à Baucaire, à Londres, à Moscou et jusqu'à Singane. Elles sont d'une telle durée, qu'une seule suffira cinquante ans et plus dans une boutique de barbier, et dès qu'on en a été pourvu par-tout, le débit est fort tombé. D'ailleurs ceux qui alloient les vendre, n'en avoient que de petites quantités avec eux et devoient les vendre extrêmement cher dans les pays éloignés pour y trouver de quoi vivre; mais si nous avions un commerce direct avec ces pays éloignés, il en pouroit entrer dans l'assortiment des cargaisons; les fraix de transport qui seroient infiniment moindres, pourroient faire trouver un plus grand débit à ces pierres par le bon marché. Elles ne coûtent sur les lieux que depuis dix jusqu'à trente sols la pièce, selon leur grandeur.»

Il n'est donc pas douteux que l'exploitation des pierres à rasoir a connu un certain succès tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles; en témoignent, outre les passages reproduits ci-dessus, ces quelques citations d'archives que nous extrayons de l'intéressant article « Sur l'industrie de la pierre à rasoir » qui a été publié par M. Gaston REMACLE (de Ville-du-Bois, hameau de Vielsalm) dans *Glain et Salm*, n° 1, 1974, pp. 3-10 ⁵:

1653. — « Gerard d'Esden [Eysden], conseiller de madame la princesse d'Essen, [déclare] avoir vendu a Salentin Pierrez, son gendre, dix tonneaux de pierres a rasoir contenans sept mille cincqz cents pierres au prix de vingt florins bb. chasqz... ».

1656. — « [Salmchâteau] Pierre Bertrand... gaigne sa vie a tirer pierres de rasoires qu'il va luy mesme debiter parmy le monde avec une hotte ».

1686. — « George Araquil damir, marchand arménien présentement a la Vielsalm, a déclaré avoir vendu... a Diederich Jean Diederich de Beche [hameau de Vielsam] six cent et un quartron de pierres a rasoirs compte de Salme que le dit vendeur at chez Henry Masson de Salme [...] la presente vente faite au moyen et pour prix de cincquante pattagons. »

1781. — « Jacques Libar de Vielsalm [déclare vendre à Jean François Collin de Rogery] certaine quantité de pierres à rasoir, qui furent à feu Henri Collin du dit lieu et déposées à Amsterdam chez Philippe Pissard, aubergiste à l'enseigne de la Ville de Liège, que lui avoient cédé la veuve du dit Collin. »

⁵ L'article de G. Remacle fournit notamment de nombreux noms d'exploitants, jusqu'aux derniers (nos témoins de Sart-Lierneux, et Pierre Offergeld de Vielsalm). Dans le texte de 1653, lire *Valentin* au lieu de *Sa*-?

tar

QU

réi

іbі

ca

10

er

à

ni

pa

de

ca

QL

CO

po

le

ch

p.

fa

ta

DI

re

m

Ces citations anciennes suggèrent à suffisance que les pierres à rasoir façonnées furent au centre de maintes tractations commerciales dans le Comté de Salm aux xvii et xviii siècles et qu'elles ne cessèrent d'être exportées à l'étranger. Sans doute l'exploitation des pierres s'exerçait-elle à titre individuel ou familial plutôt que dans le cadre méthodique d'une importante association. Sans doute aussi les procédés d'extraction étaient-ils fort rudimentaires. Les exploitants actuels de pierres à rasoir dans la région de Sart-Lierneux sont convaincus, à la lumière des vestiges découverts, que si jadis la prospection fut active et abondante, elle resta superficielle. Fréquemment, disent-ils, nos sièges d'exploitation ont été établis sur d'anciens beurs (puits) donnant accès à des filons exploités en surface. Les « vieux » prélevaient des meilleures veines ce qu'ils trouvaient jusqu'à deux ou trois mètres de profondeur et ne se préoccupaient pas du reste, ils allaient chercher autre part, non sans flair d'ailleurs.

Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour connaître une exploitation plus méthodique, plus intensive et plus profonde des filons de coticule. Nous savons que, pour la seule année 1887, la production de pierres à rasoir et à faux s'était élevée, sur la commune de Bihain, à 50.000. Les ouvriers carriers avaient, en 1896, constitué à Bihain, une sorte de syndicat avant la lettre, « la société de secours mutuels », indice d'un nombre élevé de carriers et de leur prospérité [J. BOCLINVILLE, p. 218].

Pour ce qui concerne le début du xxe siècle, nous sommes documentés d'une façon plus abondante sur divers aspects (notamment technique, économique et social) relatifs à l'industrie des pierres à rasoir pour les régions de Vielsalm, Hebronval, Ottré, Bihain; ces renseignements, fondés sur une enquête précise, sont fournis par un article intéressant de L. Banneux, publié en janvier 1903.

Il existait, à la fin du mois d'août 1902, nous dit l'auteur, 22 sièges d'extraction exploités (plusieurs gisements étaient de découverte récente; ainsi les carrières de Regné, ouvertes seulement en 1876), dont 15 sur les territoires de Regné et de Hebronval avec un personnel total de 180 ouvriers carriers. Quant à l'importance de la fabrication annuelle, elle atteignait 450.000 à 500.000 F. Pendant la période hivernale, presque tous les cultivateurs des régions citées trouvaient dans la mise en œuvre des pierres à rasoir, une occupation d'un excellent rapport. L'exportation était très active: l'Allemagne, l'Angleterre, l'Amérique, les Indes même, étaient les plus fidèles clients.

Les rapports d'intérêts entre les propriétaires du fonds et les exploitants étaient régis de la manière suivante:

soir lans

rent

rres

dre

oro-

uels

cus,

fut

-ils,

iits) éle-

rois

ient

oloi-

s de

1 de

ain.

ain.

s»,

LIN-

nen-

nent

es à

ces

un

erte 76),

nnel

tion ode

ient

cel-

gle-

nts.

Des carrières exploitées, les unes appartiennent à des particuliers, les autres font partie de biens communaux et vont de droit aux sections qui les possèdent. À l'exception d'une seule, ces carrières sont concédées par les propriétaires du fonds à des sociétés qui exploitent au rendement; c'est ainsi que sur trois tas, pour la dressante, et pour les autres qualités sur quatre tas de pierres extraites et formés en présence du propriétaire, un lui appartient, les deux ou les trois autres allant à l'exploitant comme rémunération de ses frais d'outillage et de main d'œuvre [L. BANNEUX, ibid., p. 260].

On notera aussi que la section de Hebronval, qui possédait plusieurs carrières, était particulièrement généreuse: chacun de ses foyers, jouissant du droit d'affouage, bénéficiait d'une part de pierres évaluée, en moyenne, de 500 à 600 F. Pour l'exploitation de la carrière Moise, à Hebronval, les propriétaires s'unissaient à d'autres personnes fournissant l'argent nécessaire à une installation complète. Les ouvrierspatrons exploitaient pour leur propre compte et bénéficiaient ainsi des avantages de l'association.

Pour ce qui concerne les catégories d'ouvriers employés à la fabrication proprement dite des pierres, l'auteur en distingue quatre:

Les ouvriers qui travaillent toute l'année au domicile du patron; ceux qui travaillent également toute l'année, mais à leur domicile pour le compte d'un patron; ceux qui travaillent l'hiver seulement chez eux et pour le compte d'un patron; enfin ceux qui travaillent toute l'année pour leur compte personnel (catégorie des ouvriers « glaneurs » qui recherchent, dans les tas de pierres amenées des galeries, les morceaux de coticule jetés par mégarde ou oubliés par les carriers) [L. BANNEUX, ibid., p. 261].

Que l'industrie de la pierre à rasoir ait contribué, à cette époque, à favoriser considérablement les régions où il existait des sièges d'exploitation, cela ne fait aucun doute.

Il est peu d'industries, note L. Banneux, où la rémunération soit aussi prompte et aussi élevée. Au début, l'apprenti (âge requis: 14 à 15 ans) reçoit de 1 F à 1,50 F et cette rétribution va en augmentant jusqu'au moment où, l'initiation étant complète, il atteint le salaire de l'ouvrier.

Les ouvriers carriers travaillent à la journée; ils gagnent pour dix heures de travail, de trois francs à trois francs vingt-cinq qui leur sont payés régulièrement les 10 et 25 de chaque mois.

É

men

de j

fecti

et d

00 3

plus

gale

jusq

bloc

cabo

cabo

triq

faci

àl'a

elles

le d

par

tant

rédu

alla attri

plus

pro

par

mod

rasc

juge

éché

rasc

com

II

E

P

U

C

Pour une durée égale de labeur, les ouvriers fabricant [sic] au domicile du patron reçoivent, selon leur ancienneté et leur habileté, deux francs cinquante, deux francs soixante quinze et même trois francs. À Salm-château et à Vielsalm, une majoration de vingt-cinq centimes est généralement accordée.

Ceux qui travaillent à domicile pour le compte d'un patron sont rémunérés à la pièce, proportionnellement aux dimensions et à la consistance de la pierre qui leur est confiée [L. Banneux, *ibid.*, pp. 263-264].

Si, au début du xxe siècle, grâce au perfectionnement des méthodes d'extraction, l'exploitation des veines était à la fois plus complète et plus profonde 6, si la fabrication des pierres répondait déjà à une certaine organisation rationnelle associant ouvriers et patrons, il faut noter cependant que l'exploitation de la coticule présentait un caractère fort artisanal ne permettant pas encore un rendement intensif de la carrière: les ouvriers travaillant à l'extraction étaient congédiés, en partie, depuis la fin de l'été jusqu'au commencement du printemps. La présence de l'eau provenant des pluies automnales et de la fonte des neiges rendait, en effet, impossible, à cette époque de l'année, le travail dans la carrière, faute d'un appareil pour évacuer les eaux au fur et à mesure de leur apparition dans les galeries 7. On notera, d'autre part, que tout le travail de mise en œuvre de la pierre, à l'atelier, se faisait le plus souvent à la main, au rythme d'un processus fort méticuleux sans doute, mais lent.

⁶ « Toutes les galeries s'ouvrent par un orifice haut de deux mètres et large de trois mètres environ. Près de l'entrée se dresse une baraque où les ouvriers endossent leurs habits de travail et qui leur sert de réfectoire et même de cuisine. Une lampe à la main, on gagne la carrière par un obscur couloir étançonné ou creusé dans le roc. À son extrémité, la galerie se subdivise en plusieurs embranchements conduisant chacun à des gisements d'espèces particulières de pierres à rasoir... Le niveau de ces carrières se trouvait à une quarantaine de mètres sous le sol... » [L. Banneux, *ibid.*, pp. 260-261].

⁷ Anciennement l'eau était retirée du fond du puits à l'aide de tonneaux; puis on eut recours à des pompes à bras; seule la carrière Moise, à Hebronval, possédait une machine d'épuisement.

ures ayés

icile

ancs

ılm-

ale-

mu-

ance

des

e et

une

, il

un

ten-

ngé-

rin-

e la

née,

c au

era,

ate-

fort

tres

e où

oire

un lerie

gise-

car-

AN-

ton-

oise.

Étant donné qu'au début du xxe siècle, la coticule de qualité commençait déjà à s'épuiser et qu'on n'avait plus les facilités d'extraction de jadis, les exploitants de carrières prirent conscience que des perfectionnements sérieux devaient être apportés aux modes d'extraction et de mise en œuvre de la pierre.

C'est pourquoi, — on le constatera au cours de notre article —, on assistera, au cours du xx^e siècle, à une industrialisation de plus en plus poussée des méthodes d'extraction et de fabrication.

Un des problèmes majeurs concernait l'évacuation de l'eau hors des galeries. L'emploi des tonneaux archaïques fut abandonné et remplacé par un système de pompes qui ne cessèrent de se perfectionner jusqu'à l'époque actuelle (utilisation des pompes centrifuges). Les blocs de pierre étaient tout d'abord remontés à la surface par des cabestans manœuvrés à la main; ceux-ci furent remplacés par des cabestans mécaniques, puis par des cabestans dotés d'un moteur électrique et d'un frein. L'utilisation récente des perforateurs électriques facilita grandement le travail d'extraction.

Perfectionnements aussi dans les méthodes de façonnage de la pierre à l'atelier: emploi de lapidaires, grandes meules en fonte tournant sur elles-mêmes, pour le polissage des pierres; utilisation de l'armure pour le débitage de la pierre, qui se substitua à la scie de 0 m 40 manœuvrée par deux ouvriers.

En dépit de ces perfectionnements, d'une industrialisation importante des procédés d'extraction et de fabrication, qui permirent de réduire le nombre des ouvriers, l'exploitation des carrières de coticule allait péricliter, surtout après la deuxième guerre mondiale. Il faut attribuer la cause de ce déclin à quelques facteurs essentiels: raréfaction de la coticule et obligation d'aller chercher celle-ci toujours plus profond; loi sur les licences d'exportation des produits finis, promulguée par le gouvernement belge en 1920; concurrence exercée par les pierres à aiguiser synthétiques, d'origine américaine; procédés modernes d'affûtage électronique pour les bistouris et les lames de rasoir; manque d'intérêt des jeunes générations à l'égard d'un métier jugé ingrat et d'une rentabilité incertaine à plus ou moins brève échéance.

Il subsiste actuellement quatre sièges d'extraction des pierres à rasoir: un à Salmchâteau, un sur *lès plats* (entre Bihain et Hebronval, ammune de Bihain), un à houl'pê (commune de Bihain) et un ol preû,

à Regné. Certes, les commandes ne font pas défaut, eu égard aux propriétés exceptionnelles et irremplaçables de la coticule, mais les quelques patrons-exploitants qui, jusqu'à ce jour, ont maintenu leur activité, prennent de l'âge; le recrutement d'ouvriers spécialisés devient pratiquement impossible, tandis que les jeunes préfèrent accorder leur main-d'œuvre à des activités garantes d'un avenir mieux assuré.

blei

dist

C

Wice

il a

don

au()

mět

qui

con.

ava

grès

veir

de c

àc

(=

vein

(litt.

duvi

parc

des

elles

avai

lent

L

II

L'enquête à laquelle nous avons procédé, enquête limitée aux renseignements fournis par deux anciens patrons-exploitants de Sart-Lierneux (MM. J. Minet et Pr. Burton), nous a permis de recueillir un certain nombre de données techniques et de termes appartenant à un vocabulaire spécialisé, qui ne tarderont sans doute pas à tomber dans l'oubli. Cette enquête conçue surtout sous l'angle dialectologique permettra à la fois d'enrichir les quelques études consacrées à l'exploitation des pierres à rasoir en Ardenne septentrionale, et de compléter l'enquête photographique et cinématographique réalisée par lè Musée de la Vie Wallonne.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux deux excellents témoins de Sart, Messieurs J. Minet et Pr. Burton, grâce à qui notre article a pu être écrit.

Considérations générales

La pierre à rasoir, *lu pîre du rèzeû*, désigne la pierre à extraire, la pierre extraite et la pierre façonnée.

D'après la texture du grain et le pouvoir abrasif, on distingue les pierres de qualité, *lès bonès pîres*, et les moins bonnes, *lès mons bones*: ces dernières sont plus lentes à donner un tranchant.

Naguère, pour donner un bon tranchant, on utilisait d'abord une pierre un peu rude et on terminait par une pierre très fine et très dure qui assurait le glacé du tranchant.

Certains filons sont négligés parce qu'ils ne sont pas aptes à fournir de bonnes pierres. La mauvaise qualité du filon est généralement indiquée par l'aspect de la couche schisteuse qui le protège. Ainsi en est-il du schiste qui présente ce qu'on appelle vulgairement dès nâzîres du curé (litt. des filets glaireux [mucus nasal] de curé); c'èst dès mâns-sîrtés, ki s' trovèt o bleû, de fines traînées plus ou moins verdâtres qui apparaissent dans la surface bleue du schiste, c'èst l' vèrt do bleû; çu

bleû-là èst plin d' vèrt, dira-t-on. Il arrive parfois que les taches verdâtres pénètrent jusque dans la pierre, ol pîre, et, dans ce cas, lu djène (litt. le jaune) n'èst nin bin chlé, la coticule n'est pas bien lisse.

La découverte des veines

Chercher les veines, kèri lès von.nes, voir où les veines passent, vèy wice ku lès von.nes passèt, c'est faire des découvertes, fé dès d'hyoûves: il a d'hyouvri one von.ne, il a découvert une veine.

À Sart, au lieu-dit so l' tièr [t'yèr] du l' preû, il y a la veine au cordonnier [= araignée d'eau ?], lu von.ne â cwèpî; à Regné, il y a la veine au(x) clou(s), lu von.ne â(s) clâ(s), et le grès d'un mètre, lu grès d'on mète. Ces veines sont de mauvaise qualité, c'èst dès mâlès von.nes, qui se trouvent en arrière des veines exploitables, èn-èrî dès bonès von.nes. Ce sont de fausses veines, dès fâssès von.nes, ou plutôt des avant-veines, dès avant-von.nes, où l'on trouve de la coticule et du grès, do blanc (litt. du blanc) èt do grès, indiquant qu'on arrive aux veines exploitables, situées à 2 ou 3 mètres.

Disposition des veines et caractéristiques

A. Vue d'ensemble

proles

leur

leur

é. ren-

Sart-

eillir

nt à

nber

ique

ploi-

léter

usée

lents

notre

e, la

e les

ones:

une

dure

urnir

indi-

est-il

es du nâⁿs-

s qui

û; çu

À un mètre ou deux de profondeur, parfois même à une trentaine de centimètres du sol, le filon s'amorce par une traînée, one hyértchîre; à cet endroit, on trouve de petits morceaux de pierres: dès bib'lots (= bibelots), dès-èspions (= espions). Puis la traînée parvient à la veine, lu hyértchîre vint à von.ne, continue en rampant, tot hyértchant (litt. en traînant), et finalement se dresse dans le rocher, su plante darins l' rocher, face au midi.

Il arrive que les veines soient contrariées dans leur progression, soit parce que leur inclinaison est trop forte, soit parce qu'elles rencontrent des éléments étrangers (manganèse, grès, etc.). Dans ce cas, parfois, elles retombent en arrière, *èle rutoumèt èn-èrî*, ou plus rarement, en mant: dans ce cas, elles se redoublent, *èle su r'doblèt*.

Les veines peuvent former des rouleaux, dès roles; alors, elles sailtent en avant, èle boustihyèt èn-avant, ou, plus rarement, en arrière:

l'a

lies mo

30

sir ba les pr

de

so

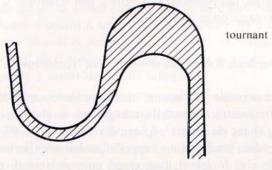
vri lès pli



Carrière d'exploitation de la coticule au lieu-dit *lu tièr du l' preû*, à Sart-Lierneux. (Photo de l'auteur.)

l'anomalie est due à la rencontre fortuite, dans le rocher, d'un élément hostile, d' one sakwè k'èst contrêre; les veines roulent alors en avant, lès von.nes rôlèt adon èn-avant, sur un rayon d'un mètre approximativement.

Certaines veines présentent une autre particularité: elles sont susceptibles de descendre et de former des surfaces planes, èle polèt d'hyinde èt fé dès planèces.



(Dessin de l'auteur.)

Dans le tièr d'Ottré, so lès minîres (l.-d.: sur les minières), les veines sont à cuvettes, elles ont la forme d'une terrine à lait, d'on crameû; là, les filons sont fort bouleversés, fwèrt kutapés.

À Sart, o tièr du l' preû (l.-d.), les veines s'érigent en descendant, su plantèt tot d'hyindant; elles tournent pour remonter, èle toûrnèt po r'monter; puis elles redescendent définitivement, èle rud'hyindèt po d' bon, en biais, face au midi.

Ol preû (l.-d.), on a même trouvé des veines formant des replis sinueux, dès von.nes à toûrnants. Ceux-ci s'amorcent très bas, fwèrt bas, â d'vant do tièr; ils progressent vers le haut en même temps que les veines, i montèt â minme tins k' lès von.nes; et puis ils débouchent probablement à l'arrière du tièr, vers le nord, du côté de Lierneux, i courèt probâblumint foû do costé du Lièrneû.

Sur le tièr de Hebronval et sur le tièr de Regné, il existe des séries de filons qui débutent au pied de la colline et qui montent vers le sommet, vè l' copète; cela sillonne véritablement le tièr, ça creûhyèle vrêmint l' tièr. Au sommet du tièr de Hebronval, les filons arrivent so lès plates (l.-d.: litt. sur les plates) et courent vers Bihain c'èst tot planèces ki corèt vè Bihin. Il arrive parfois qu'une veine vienne s'inter-

poser entre deux veines dressées: c'è-st-one fotche, une fourche, c'est-à-dire une veine (exploitable) intercalée entre deux filons. Il s'agit de veines qui ont été dérangées, k'ont stou d'rindjies, par d'autres filons: du manganèse, dès cristâs (= de petits cailloux blancs, dès blancs cawyês), du grès.

O tièr do Mont (l.-d.), les veines sont écrasées, spotchées; elles sont plus dérangées, pus k'tapées, qu'ol preû (l.-d.); il y a souvent des surfaces planes, dès planèces. Ces veines, peu rentables, n'ont pas été exploitées comme celles d'ol preû.

B. Coupe verticale d'une veine située ol preû (commune de Lierneux.)

Avant de parvenir à la bonne veine, aux filons exploitables et rentables, on rencontre d'abord du manganèse, do manganès'; puis on parvient au banc de rouges, â banc d'rodjes (60, 70, 80 cm d'épaisseur). Lès rodjes, vendues sous l'appellation lorraines [lorênes], ont une teinte lie de vin. Jouissant d'un grand pouvoir abrasif, elles étaient utilisées surtout dans les corroieries et dans les tanneries, lès tèn'rèyes; dans les tanneries, elles convenaient très bien pour aiguiser les couteaux dont le tranchant était un peu gras, po sèmer dès coûtês k'avint l' trintchant on pô crâs.

Nomenclature et caractéristiques des filons

- 1. *lu grosse blanke* [¬]la grosse blanche[¬]: veine de pierre à rasoir, qui possède un grain fin, *k'a l' grin fin*.
- 2. lu drèssante la dressante: plus épaisse, pus spèsse, que la grosse blanche; elle présente deux épaisseurs: la veine de la dressante et, au-dessus, un bout fendillé à petits morceaux, on cwèrnou kwârtulé à p'tits bokèts; le bout se détache de la veine à petits morceaux, lu cwèrnou su lidje du l' von.ne à p'tits bokèts.
- 3. lu p'tite blanke la petite blanche : elle est mince et fort fine, tène èt fwèrt fine; c'est une très bonne pierre à rasoir.
- 4. *lu von.nète* 'la veinette': comme pierre à rasoir, quand elle est bonne, elle constitue le rapport de la fosse, *c'èst l' rapwêrt du l' fosse*; malheureusement, elle se sépare parfois du schiste, *èle su lidje co bin*,

The veined one: for razor hones, when she is good, she's the better value of the pit; but unfortunate she's often separated from the schist [the blue st

il fai parfe difféi

5. lat'ne de be prése

4 cm bout bin a

7.

bout djène infér fourr

8. se cla ciale 9.

d'élé d' fiè

[§] I l'épai deux bon, appli même d'obt seme

⁹ H

and must be glued onto a sole, a blue; she's often also striped,—caused by vertical layers of di

il faut alors lui remettre une semelle, un bleu, one sumèle, on bleû⁸; parfois aussi elle est ondée, formée de couches verticales de dureté différente.

- 6. lu grosse djène la grosse jaune composée d'une pierre de 3 à 4 cm d'épaisseur attenant à un bout, à on cwèrnou, de 5 à 6 cm; le bout se détache bien de la pierre (ou de la veine), lu cwèrnou su d'tèle bin du l' pîre (èrî du l' von.ne). Elle est grosse et jaune de grain. Elle donne une pierre à rasoir de qualité inférieure.
- 7. lu novèle von.ne, avou l' grîse [la nouvelle veine, avec la grise] ([la grise] = petit filon situé derrière [la nouvelle veine]; fournit un bout, on cwèrnou, de même texture que [la grosse jaune], lu grosse djène, mais un peu plus mince). Donnent une pierre à rasoir de qualité inférieure. Commercialement, [la nouvelle veine et la grosse jaune] fournissent, selon la qualité, la demi-fine et la quart-fine, lu n'mé fine èt l' kwârt fine.
- 8. lu vète la verte pierre commune. Fournit une pierre à rasoir qui se classe parmi les dernières qualités, ozès djèrin.nès kâlités; commercialement, donne la commune I ou la commune II, suivant la qualité.
- 9. lu von.ne âs clâs 「la veine aux clous : le schiste est parsemé d'éléments qui ressemblent à des clous (de fer), i-gn-a come dès clâs d' fièr o bleû.

estt de ons:

des été

x.) ren-

on aisune ient

yes; couvint

qui

res-

10r-

ine,

est sse;

bin,

⁸ La semelle est constituée par une tranche de schiste que l'on colle à l'épaisseur de coticule. La colle est faite d'un tiers de cire d'abeille et de deux tiers de colophane. La pierre bleue est chauffée sur un poêle à charbon, puis enduite de colle. La pierre de coticule, bien séchée, est alors appliquée et frottée légèrement sur la pierre de schiste. On procède de même lorsque l'épaisseur de coticule permet, en l'amincissant par sciage, d'obtenir deux pierres. À la couche de coticule non pourvue d'une semelle naturelle, on adjoint, par collage, une semelle artificielle en schiste.

Peut-être dérivé en -eûse, de laton, son; suggère que l'aspect, par quelque particularité, fait penser au résidu de la mouture?

5

est

con

F

6

et ja

cou

fait

7

non

exp

la p

cett

men

reco

La

bou

lu h

deux

ce se

grès

on r

sépa

so le

F

11

Pier

dum

C

16

9.

C. La veine du houlpê [l.-d.], à Ottré. Noms des filons et caractéristiques

La veine est située face au midi; elle se dirige d'Ottré vers Regné. Formant un premier hyêfyèdje 10, on a:

- 1. lu filèt 「le filet]. Le filon peut être exploité à condition que le rocher s'y prête. Si ce dernier est trop dur, le filon se désagrège en petits morceaux: i toume (il tombe) à coralîyes 11. Pour que le filon soit exploitable, il faut, au moins, que certaines parties du rocher aient la consistance d'une mine de crayon, on dira alors: i-gn-a dès bèlès rôses, il y a de bonnes parties.
- 2. lu minète 「la minette」 ou l' von.ne du l'arêne 「la veine de l'araine」 12, à 10 cm du filèt 「filet」. C'est un bon filon, mais il se fend parfois en menus morceaux, i vint co bin (encore bien) à coralîyes; on exploite les parties rentables du filon. Il arrive parfois aussi qu'on laisse de côté 「la minette」 parce que l'ensemble des filons séparés au moyen de l'explosif serait trop large, pace ku l' hyêfyèdje sèreût trop lâdje.
- 3. lu grès d'on d'mé pî le grès d'un demi-pied ou lu grès d'on mète à 1 m de la minette. On y ramasse parfois des bouts destinés à aiguiser les outils, quand la pierre n'est pas bleuâtre ou pourrie, on-z-î ramasse co bin dès cwèrnous po lès-ustèyes, cwand l' pîre n'èst nin bleûwasse ou poûrie.
- 4. *lu djoulie* la tachetée, à 1 m du grès d'un mètre. Ce filon s'appelle aussi *lu von.ne âs frombâhyes* la veine aux myrtilles. On peut l'exploiter pour obtenir des bouts qui serviront aux menuisiers et aux cordonniers.

Ces quatre filons sont exploités ensemble; on fait une entaille, on hyêfyèdje, portant sur une largeur de 1,50 à 2 m. La charge de poudre se place entre [le grès d'un mètre] et lu djouli. L'entaille s'appelle [l'entaille sur la veine de l'araine], lu hyêfyèdje so l' von.ne du l'arêne.

Ensemble des filons séparés au moyen d'un explosif.

¹¹ Probablement *coralis*, grosses fourmis des bois, à Lierneux (*Dict. franç.-liég.*, v° fourmi).

¹² Comp. *arinne*, f., t. arch. de houillerie, « araine »: canal ou galerie par où les eaux de la mine s'écoulent vers le jour (*Dict. liég.*, p. 35).

5. lu teût [le toit], à 50 cm du djouli. Ce filon n'est pas exploité: il est de peu de rapport, et l'épaisseur des filons exploités serait trop considérable, lu hyêfyèdje sèreût trop lâdje.

Formant un deuxième hyêfyèdje, on a:

- 6. lu vîhye rodje [la vieille rouge], à 3 m du [toit]. De teinte rouge et jaune, attenante à l' vîhye rodje â bleû [à la vieille rouge au bleu] de couleur plus jaunâtre et d'un grain plus gros. Avec [la vieille rouge], on fait des bouts, dès cwèrnous; avec [la vieille rouge au bleu], on fait des pierres de rasoir, dès pîres.
- 7. lu p'tit grès [le petit grès], à 50 cm de [la vieille rouge]. Filon non exploitable.
- 8. lu gros grès [le gros grès], à 30 cm du [petit grès]. Filon non exploitable.
- 9. lu rodje filèt [¬]le rouge filet ¬, à 10 cm du [¬]gros grès ¬. Se loge dans la partie schisteuse du l' fine [¬]de la fine ¬ et n'est pas exploité parce que cette pierre est plus dure que le fer. C'est un filon qui annonce simplement la présence voisine de [¬]la fine ¬: il faut voir [¬]le rouge filet ¬ pour reconnaître ¬ la fine ¬, i fâ vèy lu rodje filèt po ruc'nohe lu fine.
- 10. *lu fine* 「la fine], à 50 cm du 「gros grès]. Pierre de bonne qualité. La fine] est attenante à 「la couverture de fine], *lu couvèrte du fine* (= le bout); elles se séparent, *èle lidjèt èrî d'one du l'ôte*.

Ces cinq filons sont exploités ensemble; la séparation des filons, lu hyêfyèdje, portant sur une largeur de 1,50 à 2 m, se fait entre les deux grès, le petit et le gros, inte lès deûs grès, lu p'tit èt l' gros; ainsi ce sont les deux grès qui accusent les effets de la déflagration; les deux grès sont séparés et les filons destinés à être exploités sont préservés: on ne blesse pas les bonnes pierres, on n' blèsse nin lès bonès pîres. La séparation des filons s'appelle la séparation sur les fines, lu hyêfyèdje so lès fines.

Formant un troisième hyêfyèdje, on a:

11. lu p'tite tène 「la petite mince」, à 8 cm de distance de 「la fine」. Pierre très fine, excellente; elle reste souvent attachée au rocher, èle dumant sovint â rocher.

egné.

petits ploiconcoses,

e de fend s; on u'on és au rèreût

mète aiguion-z-î bleû-

filon . On isiers

e, on oudre opelle arêne.

(Dict.

alerie

1

blar

ce i

sat

pier

All.

SUL

de l' bo

du s

F

1

de I

entr

tène

disp O

parf

ce d

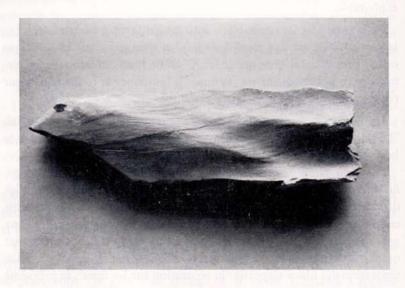
saier

i d'h

1

12. lu dâdos [le d'au dos ?]. Face à face avec lu p'tite tène [la petite mince]. Elle embrasse, èle bâhye, [la petite mince]; elle garde tout le schiste, èle wâde tot l' bleû (10 à 12 cm d'épaisseur) et il faut la déliter, lu rabiyer. Elle fournit une pierre rentable parce qu'on la lève avec la [petite mince], on l' lîve avou lu p'tite tène. Èle toûne lu dos à l' drèssante.

13. lu drèssante Tla dressante, à 5,6 cm du dâdos, auquel elle tourne le dos; souvent Tla dressante vient toute seule au jour, vint tote seûle â djoûr, elle se sépare souvent du schiste. Quant Tla dressante se sépare, elle ne possède que de la coticule, et le dâdos garde tout le schiste: cwand l' drèssante lidje, èle n'a k' do blanc, èt l' dâdos wâde tot l' bleû. Quand Tla dressante ne se sépare pas, elle reste attachée au schiste, èle dumant â bleû; alors, d'un côté, c'est le dâdos, et de l'autre, c'est Tla dressante avec du schiste au milieu.



Pierre sauvage. (Photo de l'auteur.)

14. *lu pareû* 「la paroi , à 50 cm du *dâdos*, préserve, lors du *hyêfyèdje*,
「la grosse blanche , *lu grosse blanke*. Fournit des bouts assez grossiers.

15. *lu grosse blanke* [la grosse blanche], face à face avec [la paroi]: les filons se baisent, ils tiennent ensemble, *i s' bâhèt*, *i t'nèt èssonle*.

e la garde aut la lève au dos

pare, niste: bleû. histe, c'est 16. lu bone Alemande 「la bonne Allemande」, à 50 cm de 「la grosse blanche]. Contient 1 à 1,5 cm de blanc attenant au schiste, au bleû; ce bleû (= lu couvèrte d'Alemande, 「la couverture ~]) est un grès [sauvage], on sâvadje grès, qui sert uniquement à préserver la bonne pierre.

17. lu sâvadje Alemande la sauvage All., à 20 cm de la bonne All.. Filon inexploité parce que la pierre est trop dure, trop sâvadje.

Ces sept filons sont exploités ensemble; on fêt on hyêfyèdje portant sur une largeur de 2 à 3 m. La séparation des filons se fait sur le bout de la paroi, entre l'Allemande et la paroi, lu hyêfyèdje su fêt so l' bout du l' pareû, inte l'Alemande èt l' pareû; elle s'appelle lu hyêfyèdje du so lès drèssantes de sur les dressantes.

Formant un quatrième hyêfyèdje:

18. lu pèta rle pét-ail, à 3 m de distance du l' sâvadje Alemande rde la sauvage Allemande. Comprend deux filons qui se détachent l'un de l'autre: rla grosse double, lu grosse dobe (2 épaisseurs de pierre) et rla fine double, lu fine dobe (1 épaisseur de pierre de 7 ou 8 mm).

19. lu grîse [la grise], à 1,20 m du pèta. Pierre moins bonne, de 4, 5, 6 cm d'épaisseur.

Ces deux filons s'exploitent ensemble; on procède à une séparation entre les deux filons: c'èst l' hyêfyèdje du so lès pètas.

Les filons fournissant les meilleures pierres sont: lu fine, lu p'tite tène, lu drèssante, l'Alemande.

À Hebronval et à Regné, les filons portent les mêmes noms et sont disposés dans le même ordre.

Ol preû (l.-d.), il y a encore la fleur, lu fleûr, filon très mince, qu'on n'exploitait pas, k'on n' lèveût nin, parce qu'il n'était pas rentable; parfois, de temps à autre, on en arrachait un morceau, on bokèt.

L'exploitation des veines

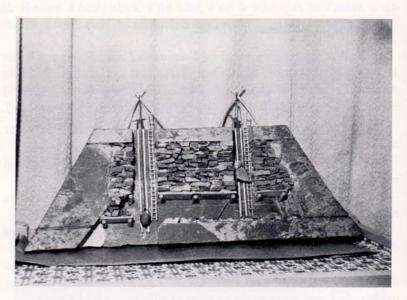
Autrefois, on creusait un trou donnant accès au filon et on suivait ce dernier; le trou pouvait avoir 4, 5 ou 6 mètres. Les ouvriers creusaient un trou (un trou d'homme) pour pouvoir avancer et reculer, i d'hyindint (litt. ils descendaient) on trô (on trô d'ome) po pleûr avancer

fyèdje, ssiers. aroi[†]:

sonle.

èt r'couler, et ils suivaient le filon. Ils s'éclairaient au moyen d'une lampe à huile grasse et ils détachaient la pierre au pic, i s' loumint avou one lampe du crâsse ôle èt il abatint l' pîre â pi(k). Sans doute, la nuit venue, ils sortaient avec quelques bouts qu'ils reportaient dans un linge noué par les quatre coins, sur leur épaule, mètans bin k' à l' nut', i moussint foû avou kékès cwèrnous k'i rèpwèrtint duvins one nokée, so leû spale.

Après, ils ont creusé de petits puits, des carrés d'un mètre sur un mètre, dès p'tits beurs [bær], dès cwârés d'on mète so on mète, et ils suivaient les filons. Ils ne prenaient vraiment que le bon, ils ne prenaient qu'une veine ou deux, les principales, i n' purdint vrêmint ku l' bon, i n' purdint k'one von.ne ou deûs', lès principâles.



Maquette: Coupe d'une carrière. (Photo de l'auteur.)

Ensuite, tout cela a été industrialisé, industriyâlisé. On a creusé des galeries, dès gal'rèyes, à fleur de coteau, jusqu'à 50 ou 60 mètres de longueur. On cherchait toujours à parvenir au niveau du fond des anciens puits, on kèreût toudi à-z-ariver â nivô do fond dès-ancyins beurs. On approfondissait ces puits, on d'hyindeût lès beurs, et on tra-

vailla mitée à imp beurs direct

On de 5 renco èspio explo

A ce suivr

mani les ex creus filons lons, l'expl bate

dang prole dre u

La tion o bone mité l'issu ment sauve

deux Lo d'une

font

d'une vaillait sur les côtés jusqu'à la limite du terrain (de la parcelle déliumint mitée) l' limite do tèrin. On suivait les filons; on cherchait toujours
à implanter les puits au centre des filons, on kèreût toudi du mète lès
beurs à mitan dès filons. Au lieu-dit ol preû, tous les puits descendaient
à k' à directement sur les veines, c'èsteût tot beurs dîrèk so lès von.nes.

L'exploitation des veines, telle qu'elle fut pratiquée ol preû (l.-d.) et à houlpê (l.-d.)

On creuse un puits, on beur (1,60 m sur 1,60 m), d'une profondeur de 5 à 6 mètres. Jusqu'à cette profondeur, la plupart du temps, on ne rencontre que de l'argile schisteuse, dès djâhes, ou des débris, dès p'titsespions, de pierre et de schiste: généralement l'endroit a déjà été exploré jadis sur la profondeur d'une portion de veines, d'on hyêfièdje. A cette distance du sol, on creuse, vers la gauche, une galerie qui suivra la progression des filons, tandis qu'on prolongera le puits de manière à aménager une excavation, on cou-bas, destinée à recueillir les eaux de pluie et d'infiltration. On évite autant que possible, de creuser des galeries vers la droite à cause de l'inclinaison régulière des filons; si l'on y est contraint, on travaillera à reculons - nous reculons, dju rèscoulans, disent les ouvriers —, et il faudra, au moyen de l'explosif, opérer la séparation entre les veines, i fârè craboter, hyêfier, bate mine, à contre-fil, ce qui présente des inconvénients. D'après les dangers d'inondation, l'excavation, lu cou-bas, aménagée dans le prolongement du beur sera plus ou moins profonde; elle pourra atteindre une profondeur de 3 à 4 mètres.

La première galerie, pour une raison de sécurité, exige une protection d'environ 1 m de rocher: il faut laisser une bonne tête, i fât lèy one bone tièsse. Cette galerie creusée à plat, vers la gauche, jusqu'à l'extrémité du terrain, a une largeur de 1,60 m et une hauteur de 2 m. À l'issue, on creuse un deuxième beur prolongé lui-même, éventuellement, par un cou-bas, beur qui servira à l'aérage des galeries, et au sauvetage des ouvriers en cas d'éboulement. Le règlement officiel que font appliquer les ingénieurs des mines exige la présence minimum de deux beurs pour chaque galerie.

Lorsque la première galerie est exploitée, on procède au creusement d'une nouvelle. À cet effet, après avoir pompé l'eau recueillie par le

e pre-

s one

ur un

et ils

isé des tres de and des

on tra-

èt â

cons

il fa

c'est

nin t

tout

pleic

d'ou

Parf

ture

Pr

jour on

les e

r mo

êwes

man

mên zinc bûse

on p

on h

l'eat

mèt

duvi

puit

dès

A

L

Q qu'o

D

cou-bas prolongeant le premier beur, on approfondit celui-ci, toujours dans la direction des filons, jusqu'à la profondeur nécessaire pour créer une nouvelle galerie et pour aménager un nouveau beur. Pour autant que le rocher soit bon, qu'il ne comporte pas d'éléments mauvais, dès mâvastés, on ne laisse aucune protection de pierre entre les deux galeries. On se contente de boiser au fur et à mesure que l'on avance: on étançonne, on place des étançons, on mèt dès stançons. Tous les 30 à 40 cm, on fixe entre les rochers des rondins de chêne, de hêtre, ou parfois de pin sylvestre, ayant une circonférence de 40 à 60 cm. Ces rondins aplatis de deux côtés sont disposés en biais, selon l'inclinaison régulière du rocher, et enfoncés à la masse, â ma, dans une encoche pratiquée dans la paroi. Cette encoche, l'apotelèdje, a une profondeur de 1 cm au-dessus, de 2 à 3 cm en dessous. Sur cet assemblage de rondins, on établit un plancher rudimentaire formé de bouts d'arbres, dès cawes (= des queues), de rondins fendus, de dalles de schiste. Le plancher, aménagé au fur et à mesure de l'avancement de la galerie, recueillera les débris de schiste et les cailloux de l'exploitation.

On creusera ainsi autant de galeries superposées que l'exigera l'exploitation des filons jugés rentables ¹³.

Deux particularités des roches

Dans le rocher, on rencontre parfois ce qu'on appelle des culs de terre, dès cous d' tère: c'est une épaisseur de terre (4 à 5 cm en moyenne) qui court à plat en suivant et en même temps en coupant les bancs de veines, c'è-st-one supèheûr du tère ki coûrt à plat tot sèwant

¹³ Quand les galeries prennent une extension suffisamment grande, à côté des beurs d'exploitation et de sortie, on creuse aussi des beurs d'aérage, dès beurs d'êrèdje.

À Hebronval et à Regné, les ouvriers qui se rendaient au travail, lès-ouvrîs qu'alint à l'ovrèdje, descendaient par des 「descentes」, dès d'hyintes; c'étaient des trous de 60-70 cm creusés à côté des beurs d'exploitation. Ces 「descentes」 étaient faites d'échelles, du hyâles; mais à certains endroits, il y avait des petits paliers qui suivaient les veines, dès p'tits paliers qui sèwint lès von.nes, sur une longueur de 3, 4 ou 5 mètres. Et puis, après cela, la 「descente」 continuait, lu d'hyinte continuweût.

èt à minme tins tot côpant lès bancs d' von.nes. Ces culs de terre constituent un danger pour l'exploitation. Afin d'éviter les éboulements, il faut prendre de grandes précautions pour boiser, po bwèzer.

Dans le rocher, il se présente parfois aussi des 'plis', dès pleûs, c'est-à-dire one lârdjeûr du rocher, fwèrt variâbe, ki d'hyint. Çu n'èst nin vrémint do rocher, çu n'èst nin du l' tère nin pus; c'est à demi pourri, c'è-st-à n'mé poûri; c'est le rocher qui est 'lamell-é], lamèlé; ce sont toutes écailles de schiste, c'èst tot hayis'. Les 'plis' descendent, lès pleûs d'hyindèt so valée, coupent les veines, ou bien les veines passent d'outre en outre, passèt tot-oute; on n'en fait rien, on n'è fêt rin. Parfois les 'plis' tournent 'à pourri', toûrnèt a poûri; c'est la pourriture de la pierre qui est effritée, dufrum'tée.

L'évacuation des eaux

Primitivement, avant l'apparition des galeries (celles-ci ont vu le jour, à Sart, en 1898), quand on descendait seulement à 6 ou 7 mètres, on vidait les eaux au moyen de canaux d'écoulement, on drainait les eaux, on vûdeût lès-êwes avou dès d'hyores, on hyoreût lès-êwes.

Quand il y avait peu d'eau sur le lieu de travail, so l'ovrèdje, et qu'on ne descendait qu'à six ou sept mètres de profondeur, on montait les eaux avec un seau ou un tonneau, au moyen d'un petit câble enroulé sur un tambour de bois à manivelles, on monteût lèsèves à sèyê ou à tonê, avou on p'tit câbe rôlé s'on tambour du bwès à manivèles.

Lès 「sucettes ont ensuite fait leur apparition et se sont maintenues même après l'apparition des galeries. La 「sucette c'est un tuyau de zinc doté d'un système de vidange au sommet, lu sucète, c'èst-one bûse du zink avou on vûdèdje (un 「vidage al copète; dans le tuyau, on pousse une perche munie d'un piston et d'un seau de cuir, ol bûse, on hêre one pêce avou on piston èt on sèyê d' cûr; avec cela, on suçait l'eau, avou çoula on suçeût l'êwe, jusqu'à une profondeur de 5 ou 6 mètres.

Après qu'on eut commencé à creuser des galeries dans les grandes, duvins lès fwètes, et les moyennes exploitations, on a rdescendu des puits jusqu'au niveau des galeries, on-z-a d'hyindou dès beurs dusk'à nivô dès gal'rèyes. Parallèlement au puits d'exploitation, on construisait

Pour maure les l'on cons. e, de 40 à selon s une r cet

ours

igera

né de

dalles ment

x de

ils de m en upant

de, à beurs

l'hyination. droits, rs qui

prob

dans

i-gm-

П

coup

tans des cer, dès c élèct celui capit

petit

D

inte frott auto sant

i-an-

du c

one o

dista

unc

pas

m" sá

n'est

taille

gne i

un autre puits, le puits des pompes, lu beur dès pompes, à l'extrême limite du terrain exploité, pour amener les eaux dans le cul bas, po-z-aminer lès-êwes o cou bas. Dans les petites exploitations, il n'y avait que deux puits: le puits d'aérage, lu beur d'érèdje, servant aussi de puits de sauvetage, rendu obligatoire par la loi, et le puits pour tout, lu beur po tot: pour descendre, pour évacuer les eaux, etc.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'exploitation, pour évacuer les eaux, on a utilisé les sucettes, les pompes à diaphragme, lès pompes à diaphragme, les pompes rotatives, les pompes à piston, les pompes centrifuges employées surtout de nos jours.



Cabestan à manivelle destiné à remonter les blocs de pierre de la carrière et à évacuer les décombres.

(Photo de l'auteur.)

La pompe à diaphragme était une pompe manuelle à balancier. Le balancier, lu balancî, était formé d'une barre munie d'une poignée, d'one bâre avou one pougnée; il pivotait sur un axe se trouvant aux deux tiers de la longueur du bras, i pivoteût so-n' akse qu'èsteût âs deûs tîrs du l' longueûr do brès; à l'arrière du balancier, il y avait un piston attaché, qui voyageait dans un cylindre, on piston atèlé, qui voyèdjeût d'vins on cilinde; ce cylindre, à l'extrémité supérieure, comportait une buse de vidange, one bûse du vûdèdje; le cylindre était

rême bas[¬], l n'y aussi pour

mpes mpes

r. Le gnée, t aux ût âs it un e, qui cométait prolongé par un tuyau qui 'allait' dans l'eau, on twiyô k'aleût o l'èwe; dans le fond du cylindre, une bille en caoutchouc formait soupape, i-gn-areût one bèye du caout'chou qui v'zeût soupape.

L'extraction des pierres

Il y avait des bancs, dès bancs, de 4 à 5 mètres. Il fallait opérer des coupes au pic, dès côpes â pi(c), au bout d'une longueur d'1,50 m. Ensuite, on élevait les blocs de pierre hors du puits au moyen de cabestans, lès blocs du pîre, on lès lèveût foû do beur avou dès capistons; des cabestans de puits artésiens, dès capistons d' pous', pour commencer, qui se manœuvraient à la main, puis des cabestans mécaniques, dès capistons mècaniques, puis, maintenant, dès capistons avou moteûr élèctrique èt frin. Autrefois, pour retenir le cabestan, la flasque de celui-ci était munie d'un corbeau, i-gn-aveût on cwèrbâ al flahye do capiston.

Autrefois encore, pour [monter] les débris (les décombres et les petits morceaux de pierre), po monter lès fâhins (lès trigus èt lès p'tits bokèts d' pîre), on pendait un tonneau ferré au câble du cabestan.

Dans le temps toujours, pour faire frein, les ouvriers passaient une pièce en bois (une sorte de pieu) entre une barre du cabestan et l'engrenage, po fé frin, lès-ovrîs tchôkint on bwès (one èspéce du pikèt) une one bâre do capiston èt l'angrênache. Maintenant, on a un frein à frottement. C'est un tambour qui est mis sur l'axe de commande, et autour duquel il y a une lamelle d'acier munie d'un levier. En abaissant le levier, la lamelle freine contre le tambour, tot bahyant l' lèvî, i-gn-a l' lamèle ki frin.ne conte lu tambour. Le corbeau, lui, sert à l'arrêt du cabestan: i vint caler l'angrênache.

Quand les bancs sont trop longs, on pratique une coupe, on fêt one djonte, et puis une autre coupe, èt pwis one ôte djonte, à 4 ou 5 m de distance. Comme le bloc de pierre ainsi obtenu est long, et qu'il a une épaisseur de 30 à 40 cm, cela va faire une charge qui ne pourrait pas passer dans les galeries et dans les puits, ça va fé one tchèdje ki n' săreût nin passer ozès gal'rèyes èt ozès beurs; d'ailleurs le cabestan n'est pas assez fort pour le soulever, po l' lèver. Alors, on pratique une taille en forme de coin à peu près tous les mètres, on fêt one tèye à cou-

deux pointes, \hat{a} pi(k) à one ponte ou avou l' pi(k) à deûs pontes, — de préférence, celui à deux pointes parce que ce pic est plus fin, et qu'on peut faire une taille plus étroite.

cha qu' qui cáb

pou

frag

fer,

t'ne

dn

d'u

soir

pou

tire



Chevalet (gade), avec tonneau (tonê), posé au-dessus du trou d'évacuation (beur) et utilisé pour évacuer les décombres et les petits morceaux de pierre (fâhins). (Photo de l'auteur.)

Les gros blocs sont alors mis en laisse, èlahyés, on l'zî mèt one lahye; on va èlahyer ç' bokèt-là, dist-on. Le câble du cabestan est muni d'un crochet à l'arrière, d'on crotchèt (ou: crokê) â drî; on passe le câble

— de qu'on autour du morceau et on fait revenir le crochet autour du câble: lu crokê r'prind l' câbe; on fêt çoula po ku l' câbe nu hyipèle nin, n'échappe

Cette méthode (*l'èlahyèdje*) présente un inconvénient: l'usure, et finalement la destruction du câble: il se fait couper, *i s' fêt côper*.

Pour éviter cet inconvénient, on 「met en laisse au moyen d'une chaîne qu'on tourne autour du morceau, on-z-èlahye avou one tchêne qu'on toûne âtoû do bokèt. À un bout, la chaîne est munie d'un anneau qui entre dans le crochet du câble, lu tchêne a on-ènê qui va o crokê do câbe, et à l'autre bout, d'un crochet qu'on glisse dans un maillon, en serrant bien le morceau, on crokê ki s' rumèt duvins on mayon du l' tchêne, tot sèrant bin l' bokèt. Quand on 「met en laisse des morceaux, pour que le câble descende, pour tendre le câble, on prend un gros billot, on gros blokê d' bwès, dans lequel on a enfoncé un anneau muni d'un piton, one tète (litt. une tette), et on le suspend au crochet du câble pour étendre celui-ci.

L'usage des explosifs

On employait la poudre noire, lu poûle à grins, parce qu'il s'agit là d'un explosif non brisant. On commence par creuser le trou de mine, em fet l' trô d' mine; faire un trou de mine, c'est battre mine, c'èst bate mine. On battait mine au moyen d'un barreau à mine, avou on bârê à mine (barreau d'acier, bârê d'èci, hexagonal de 16 ou 18 mm de diamètre); au bout du [barreau à mine], on façonnait une [mouche], on p'zeut one mohye (la "mouche", c'est le bout du "barreau à mine"). Pour battre mine, il fallait être à deux ouvriers (un couple d'ouvriers, one cope d'ouvris). L'un tenait le [barreau à mine] dans la main, l'autre frappait avec une massette, onk tuneût l' bârê à mine ol min, l'ôte bouhyeût avou one massète (marteau de 2 ou 2,5 kg). Celui qui tenait le fer, à chaque coup de massette, le faisait un peu tourner, lu ci qui t'neût l' fièr, à chaque côp d' massète, lu v'zeût on pô toûrner; lu trô d' mine (ou lu mine) su v'zeût tot toûrnant al min. On faisait des [mines] d'un demi-pied, d'un pied, d'un pied et demi, et de deux. On prenait soin de nettoyer convenablement le trou de mine. On enlevait la poussière avec une cuiller, ou une petite louche, ou un râble, on tireut l' poûssîre foû avou on couwî, ou one locète, ou on râve.

âhins).

lahye; i d'un câble Quand le trou de mine était préparé, on introduisait de la poudre, enfermée parfois dans un sachet de papier, on mèteût do poûle, co bin duvins on sètchê d' papî. On tassait un peu la poudre dans le fond de mine, o fond d' mine, et puis on introduisait un bout de mèche, on bokèt d' mèche. Primitivement, les ouvriers bourraient le trou à l'aide d'un l'bourreur en fer; lès-ouvrîs bôrint l' mine avou on bôreû d' fièr, comme c'était trop dangereux, ils ont employé ensuite un l'bourreur en cuivre, et, finalement, un l'bourreur en bois.

plus

Γétz

Lel

lors

un.

à tr

pier

seto

de:

côti

500

et 1

On bourrait 「la mine] pour lui donner de la force, po lî d'ner du l' fwèce: la mine devait faire de l'effet, lu mine duveût apwèrter (「apporter」), mais, sins-abîmer l' von.ne. Pour obtenir le moins de dégâts possibles, on effectuait la séparation, on droveût (ouvrait) l'hyêfyèdje, avec des mines placées entre deux filons contenant du schiste, inte deûs von.nes k'avint do bleû.

Quand la séparation était ouverte à une longueur suffisante (1 m ou 2 m), cwand l' hyêfyèdje èsteût drouvi long assez, on cherchait à obtenir des 「jointes (des fissures se trouvant dans le rocher) qu'on ouvrait avec des coins, ou avec de petits pétards, on kwèreût a-z-aveûr dès djontes k'on droveût âs cougnes, ou avou dès p'tits pètârds (charges constituées d'un dé de poudre, on dé d' poûle, pour ne pas blesser la pierre, po n' nin blèsser l' pîre, pour ne pas 「forcer la veine, po n' nin fwèrcer l' von.ne).

Quand les ouvriers pouvaient trouver des jointes, ils obtenaient des blocs de pierre, dès kwârtulés bokèts (「des quart-elés morceaux」), avec des cassures naturelles aussi droites que possible.

Quand les jointes étaient ouvertes, on rabattait dessus les bons filons, du côté du vide (de la séparation), on rabateût lès bonès von.nes dussus, do costé do vû (do crabotèdje).

Quand il s'agit de creuser une galerie entre deux bancs de veines, inte deûs bancs d' von.nes, qu'on va d'une séparation à l'autre, d'on hyêfyèdje à l'ôte, ou lorsqu'on veut faire [un mauvais passage] sur les filons, un passage de [mauvaiseté], on mâva passèdje so lès von.nes, on passèdje du mâvasté, là où il n'y a pas de veines, on emploie parfois une dynamite douce, one dinamite doûce.

La construction et l'utilisation du beur

udre,

o bin

bokèt

d'un

fièr,

reur

er du

opor-

égâts

vèdje,

deûs

(1 m nait à qu'on aveûr arges ser la m' nin

it des

bons on.nes

eines, d'on ur les

n.nes.

arfois

L'orifice supérieur est constitué par un trou à ciel ouvert, de forme plus ou moins carrée, dont les dimensions (5, 6 ou 7 m) dépendent de l'état du sol en surface, des débris, dès fâhins, qu'on trouve au sommet. Le beur est creusé de manière qu'il atteigne environ 2 m de chaque côté lorsqu'on parvient au rocher. À cet endroit, sur le rocher, on établit un cadre de bon bois, on câde du bon bwès, et, tandis qu'on continue à travailler, que l'on creuse le cul bas, lu cou bas, on superpose les pierres de part et d'autre du cadre (on les place à sec, on lès mèt à sètch), le long des parois de l'excavation, jusqu'au sommet du beur, de manière à obtenir un orifice supérieur, de forme carrée, dont les côtés seront approximativement de 2 m.



Entrée d'un beur au lieu-dit *lu tièr du l' preû*, à Sart-Lierneux. (Photo de l'auteur.)

Le long des parois du beur, on dresse une échelle que l'on fixe au sommet (pour ne pas que cela balance, po n' nin qu' ça hosse) à l'aide de ce qu'on a sous la main: une vieille chaîne, un morceau de câble..., et plus bas, par une broche, one broke, plantée dans le rocher; l'échelle,

ensuite, suivra l'inclinaison du rocher, on met l'échelle sur la planche (l'inclinaison), on mèt l'hyâle so l' plantche.

c'es

210

pilu

ruň

CES

OB

à u

ď u

Par

gu'i

desk

À l'intérieur du beur, on fixe aussi des guides: ce sont deux belles perches (péces), exemptes de nœuds, placées verticalement, mètoues dreûtes, qui suivent l'inclinaison du rocher, ki sûhèt l' plantche, et sont destinées à faciliter le glissement du tonneau, tonê, chargé d'évacuer les débris, lès fâhins, de la carrière. Quand les guides sont toutes droites, totes dreûtes, c'est le milieu du tonneau qui traîne contre, c'èst l' mitan do tonê qui hyétche conte, et puis, à la planche (l'inclinaison du rocher), c'est la bosse du tonneau qui suit les guides, à l' plantche, c'èst l' bosse do tonê qui sût les guides.

Le tonneau est hissé par un câble mû par un cabestan (on capiston). À cet effet, une 「chèvre」 (assemblage de trois perches), one gade, munie d'une poulie, poulîye, est dressée au-dessus du beur. La poulie est suspendue au centre de la 「chèvre」, lu poulîye èst pindoue à mitan du l' gade, à l'endroit qui convient pour que le tonneau glisse le plus facilement possible le long des 「guides」, sans accrocher, sins-acrok'ter.

Le fond du tonneau est muni d'un anneau (on-onê/ènê) dont le rôle est de permettre l'évacuation complète des débris, dès fâhins. Quand le tonneau parvient à la surface du beur, on cale le cabestan; un ouvrier tire vers lui le tonneau jusqu'à une certaine distance de l'excavation, le bascule, passe le crochet du câble dans l'anneau fixé au fond du tonneau, et tandis que le cabestan provoque un petit mouvement d'élévation, l'ouvrier secoue le tonneau, l'ouvrî cuhyeût l' tonê, pour le vider complètement.

Les débris, les décombres, *lès fâhins, lès trigus*, sont alors conduits plus loin au moyen d'une brouette, ou sur un wagonnet, et rassemblés en un amoncellement qu'on appelle *lu vêrdô: dj'avans miné* (conduit) *lès fâhins so l' vêrdô*.

L'habillage des pierres à la surface

Les blocs extraits de la carrière se présentent généralement sous la forme de grandes dalles. Ces dalles comportent parfois deux épaisseurs de coticule séparées par une couche de bleu de 5 ou 6 centimètres. Ce peut être le cas de la 「dressante」: quand elle ne se sépare pas, elle reste au schiste, cwand qu'èle nu lidje nin, èle dumant â bleû; d'un côté

ır Tla

belles ètoues t sont vacuer toutes ontre, 'incli-

des, à iston). gade, poulie mitan e plus ok'ter. ont le Tahins. estan; ace de u fixé petit

nduits mblés nduit)

thyeût

ous la épaisiètres. s, elle n côté c'est le 'd' au-dos ?', c'èst l' dâdos, et de l'autre, c'est 'la dressante' avec du schiste au milieu, c'èst l' drèssante avou do bleû â mitan. Le plus souvent, les autres filons fournissent une seule couche de coticule (lu bleû vint sovint bin lidje, bien pur, bien dégagé) attenante à une converture de schiste (lu bleû) variant de 20 à 50 centimètres.

En vue de faciliter le transport des blocs à l'atelier, ceux-ci sont rabiyés (retaillés) à la sortie du beur, à proximité de la baraque: on casse les crêtes avec le marteau à une panne, lu mârtê à one pène, on amincit les blocs, on délite tout le bleu superflu, pour les mettre à une bonne épaisseur, à one bone supèhyeûr. On se sert, à cet effet, d'une massette, d'one massète 14, et d'un burin étroit, d'on ponçon 15.



Très vieux maillet découvert au fond d'une ancienne galerie dans la région de Sart-Lierneux.

(Photo de l'auteur.)

On peut aussi utiliser une [maillotte de bois], one mayote du bwès.

Certains ponçons sont presque pointus, d'autres, plus évasés au bout.

Parfois aussi la couche superflue de schiste est enlevée à l'aide du marteau con taille, lu mârtê k'on tèye, un marteau à deux pannes, on mârtê à deux penes.

La couche de coticule reposant vers le bas, sur un bloc de bois, on blokê, on enlève le bleu de la pierre, on côpe lu bleû du l' pîre djus, avec le burin étroit, lu ponçon, de manière à obtenir l'épaisseur de schiste utile. La taille du bleu est parfois facilitée, quand celui-ci est l'à planche, à plantche (à plat): alors il se fend comme les ardoises, come lès hyayes. La pierre est la planche lorsqu'elle présente des filets favorisant la séparation, dès lidjeûrs, quand il y a des menants dès minants; ceux-ci ressemblent à de petits cordons blancs qui apparaissent autour de la pierre; on frappe, on make, tout autour du menant avec le burin étroit, lu ponçon, et le bleu se fend, se détache bien à plat, présentant, en surface, une sorte de très mince pellicule

ристт

des :

mass

cont

CHOOK

de p

habi

cress

Durin



Le marteau à deux pannes (lu mârtê à deûs pènes). — 2. La massette (lu massète). — 3. Burin étroit (ponçon) utilisé pour l'habillage des pierres.
 (Photo de l'auteur.)

blanchâtre. Quand le bleu n'est pas 「à planche」 (cas de loin le plus fréquent), il est 「à crête」 (sur chant), à-crèsse: il faut le buriner, et il faut s'y prendre habilement, s'î prinde près, pour ne pas blesser la coticule, po n' nin lancer l' blanc: un coup de burin mal donné, et on

ois, on s, avec schiste est 'à , come s filets nants' appa-ur du étache ellicule

aun lancement dans la pierre, on-z-a on lanç'mint ol pîre, une fissure minuscule, invisible à l'œil nu, qui absorbera l'eau et fera se gonfler la pierre. Ces lancements dans la pierre, ce sont des chaussants, des tehassants (des fissures minuscules); ils sont dus à un coup de mine malencentreux: quand on fait sauter l'explosif trop près de la pierre, cound qu'on tire (lire) trop près du l' pîre. À la longue, au fur et à mesure que l'eau pénètre dans la pierre, les chaussants provoquent de petits éclats qui se détachent, dès p'titès chylapes ki v'nèt djus. Pour habiller les pierres qui sont sur crête, po rabiyer lès pîres ki sont so crèsse, il faut toujours les prendre contre fil, conte fil: l'ouvrier, placé en face de la dalle, entreprend celle-ci par le sommet opposé et burine en se rapprochant progressivement du sommet inférieur.



Cabane. (Photo de l'auteur.)

Les pierres rabiyées, en attendant leur transport à l'atelier, sont mises a l'abri dans la barake. Il s'agit là d'une construction rudimentaire, en moellons, anciennement recouverte d'un toit d'ardoises épaisses et mossères, on teût d'hyèrbins, actuellement d'un toit de carton bitumé

ette (lu es.

e plus r, et il sser la , et on

À

50 p

de t

Entif

effec

coti

2 0

sciet

pilus

y a qui

des

com

250

à po

r'ari

larme

50

TOVETTI

milira

piou

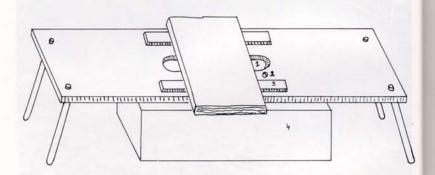
bien

Pic

ou de tôles, et dressée à proximité de la carrière. À l'intérieur, un réduit cloisonné et chauffé par temps froid permet aux ouvriers carriers de trouver quelque confort au moment des repas. Le corps des mines se montre, théoriquement, fort exigeant quant aux installations hygiéniques et à la salubrité de cette construction de fortune.

La façon des pierres habillées, à l'atelier

Après avoir été rabiyées en surface, les dalles étaient chargées sur des tombereaux, dès clitchèts, et ramenées à l'atelier. Le chargement, lu tchèdj'mint, se fait à partir du vêrdô ou de tout autre lieu de chargement surplombant autant que possible le chemin d'accès. Afin de protéger le précieux filon, les dalles étaient dressées le long des hausses du tombereau, lu long dès flahyes do clitchèt, et bien calées au milieu, bin stokées â mitan. Entre les dalles, pour ne pas blesser la coticule, po n' nin blèsser l' blanc, on glissait souvent des branches de genêt, dès djugnièsses, ou des fougères, dès fètchîres. Maintenant le transport est effectué par des camions pourvus d'une benne basculante.

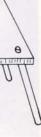


Chevalet.

- 1. Trou permettant l'évacuation de la poussière de pierre.
- Trou dans lequel coulisse le varlet destiné à maintenir la dalle de pierre sur le chevalet.
- 3. Planches transversales sur lesquelles est posée la dalle.
- Caisse destinée à recueillir la poussière de pierre. (Dessin de l'auteur.)

réduit ers de nes se hygié-

ées sur ement, chargede pronausses milieu, oticule, genêt, unsport



re sur le

À l'atelier, les pierres sont tout d'abord triées par filons: certains se prétent à la fabrication de pierres à rasoir, d'autres, à la fabrication de bouts. Les filons sont ensuite retriés suivant leur rendement qualitude et quantitatif: d'après les pierres et les mesures qu'on peut y statuet, d'après lès pîres èt lès muzores qu'ont pout fé d'vins; ce rendement est fonction de la nature du filon, de l'épaisseur de la concule, de la grandeur et de la conformation de la dalle. Pour ce qui concerne les bouts, lès cwèrnous, par exemple, on distingue les bouts à un', lès cwèrnous à onk (à une épaisseur de coticule) et les bouts à sciet, lès cwèrnous à soy, les bouts 'à deux' ou 'à plusieurs', à deûs' ou à plusieurs (les bouts à deux ou à plusieurs épaisseurs de coticule). Il sa également des pierres qui ne sont pas débitées immédiatement, qui sont mises en réserve en vue de commandes ne répondant pas à des normes communes 16.

La mesure destinée à établir la valeur marchande de la dalle brute était de 7 pouces, appelée la mesure de compte. Sur la dalle brute, à l'aide pointe en fer, l'ouvrier traçait, autant que faire se pouvait, des de 7 pouces. Chaque carré de 7 pouces permettait, en principe, de pierres à rasoir, mais souvent on en obtenait 3 plus une petite. Les cuèrnous, devaient, eux, répondre à une surface de 5 × 2 pouces. Les encore que les mesures en bois ont fini par être remplacées par resures en pierre.

de la mesure en bois et de la pointe de fer, on a déterme en longueur et en largeur, le nombre de pierres à rasoir et de bouts le cer, la dalle brute est sciée à l'aide d'une scie tirée par deux hommes d'une vieille lame de faux qui a été redressée, c'è-st-one fâ k'a stou d'une vieille lame de faux qui a été redressée, c'è-st-one fâ k'a stou d'une vieille lame de faux qui a été redressée, c'è-st-one fâ k'a stou d'une vieille lame de faux qui a été redressée, c'è-st-one fâ k'a stou d'une vieille lame de faux qui a été redressée, c'è-st-one fâ k'a stou d'une vieille lame de la servait d'un marteau dénommé lu mârtê d'une journée, il fallait amincir la lame, i faleût bate lu leûp so on-èbat'- d'a fallait battre la lame de la scie sur un enclumeau, avou l' pène do d'une d'a fâ, avec la panne du marteau de faux.

Pour scier la dalle, on plaçait celle-ci sur un chevalet, on banc po soy scier; c'è-st-on gros hyoron d' hèsse, c'est une grosse dosse de hêtre, ma épaisse, qui avait 2 m de longueur et était pourvue de 4 pieds inclinés,

En vue de débiter la dalle de façon rationnelle, on se servait de mesures en bois destinées à déterminer le nombre de pierres que pouvait comporter la dalle brute. Il existait des mesures de 4 pouces (le pouce = 25 cm) jusqu'à 16 et plus.

le m

Le la

de l'

flager,

meni

pres

L'ou de la s' cu impa petit quan pour ou p utile

tant on S

d'un

le bo sable

pliafic

kenne

cotic

utility

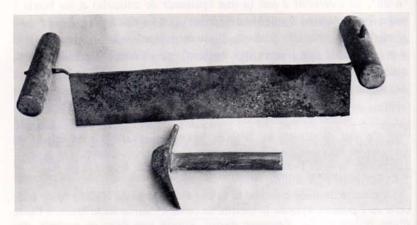
soir"

derni

toribs 5

A. Le débitage, lu d'bitèdje, et la façon des bouts

Les bouts à plusieurs épaisseurs de coticule sont sciés au-dessus des grosses fissures, s'il y en a, lès cwèrnous à plusieûrs sont k'soy duzeû lès grossès djontes s'i-gn-ènn'a; on en fait des bouts commerciaux; une grosse 「jointe」, c'est la veine ouverte, one grosse djonte, c'èst l' von.ne drouvie, c'est une fissure naturelle, importante, dans le filon.



Scie (leûp) et marteau pour créneler la scie (mârtê d' crins). (Photo de l'auteur.)

Après avoir été scié, le bout est soumis à quatre opérations: le polissage, *lu sèmèdje*; le raffermissage, *lu rafèrmihyèdje*; le doucissage, *lu doûcihyèdje*; le repassage, *lu r'passèdje*.

a) le polissage, lu sèmèdje. Quand les bouts à deux ou à plusieurs épaisseurs de coticule sont sciés, on les polit avec du gros sable, on lès sème avou do gros sâvion (sable en provenance de Saint-Guibert,

Les ouvriers se mettaient à califourchon aux deux extrémités. La dalle était placée, bien à plat sur deux planches transversales de 10, 15, 20, 30 cm disposées au bord du chevalet, et était maintenue par un varlet, on vârlèt, coulissant dans un trou aménagé dans le chevalet. La scie en entrant dans la pierre prélevait de menus débris formant une espèce de poussière et qu'on appelait dès hyorneûres.

le même que celui qui est utilisé dans la fabrication du verre et dans le schage des pierres), et de l'eau, sur des lapidaires, so dès lapidêres. Le lapidaire est constitué par une plaque de fonte qui tourne horizontalement; au milieu, il y a une cuvette contenant du sable arrosé avec de l'eau, do sâvion ramouy avou d' l'êwe; cette eau, par la force centrifaze, se fait projeter sur la plaque de fonte; l'ouvrier, par un mouvement de va-et-vient, fait voyager le bout sur le lapidaire, exerçant une pression qui permet au sable de passer entre la plaque et le bout. L'ouvrier commence toujours à polir d'un côté pour se rendre compte de la façon dont il doit façonner son bout (po vèy cumint k'i deût fé s' cwernou), pour en vérifier la qualité, pour voir s'il n'y a pas des impuretés: des espèces de petits cordons blancs, dès minants; de petits cailloux blancs, dès cristâs; des cailloux, dès cawyês. Alors, guand il a poli d'un côté, il voit comment il doit continuer de polir pour ne pas faire apparaître les défauts, po n' nin d'hyouvri lès dèfôts, ou pour les faire disparaître. Quand il a terminé sa surface supérieure atile, su bâne, il achève tous les autres côtés, et le dos, il achiève tos les ôtes costés, èt l' dos: il achiève su cwèrnou.

b) le raffermissage, lu rafèrmihyèdje. S'il existe des bouts comporant de petites fissures, on les raffermit, on lès rafèrmihye, on les baigne, mus bagne, on bouche les petites fissures en les enduisant au moyen baton de colle, d'on bordon d' cole; les bouts sont chauffés, mus la colle pénètre dans les fissures, empêchant ainsi la pierre de se fendre 17.

doucissage, lu doûcihyèdje. Après le raffermissage, on passe le bout au petit lapidaire, on passe lu cwèrnou â p'tit lapidêre, avec du sable fin, do fin sâvion (sable comparable à celui qui est utilisé pour le plafonnage, mais plus sec, en provenance autrefois de Rocourt, actuellement d'Arlon). L'opération du doucissage vise à rabattre les traces

duzeû x; une von.ne

ons: le cissage,

lusieurs ible, *on* Buibert,

La dalle 0, 30 cm n vârlèt, ant dans ssière et

Les fissures qui apparaissent éventuellement entre la couche de couche et la semelle de schiste sont colmatées à l'aide de colle. On le le cette fin le brasoir, lu brazeû. Préalablement chauffé, le brasoir fond la colle qui enduira les fissures. Afin de faire disparaître les desperses traces de colle, on polit la pierre une dernière fois avec du sable les fin et très tendre.

du gros sable, rabate lès trêts do gros sâvion, et à éliminer la colle par polissage, sèmer l' cole èvôye (litt. à semer la colle dehors).

polise

et pu blok

rougs

seion

gram

Pour

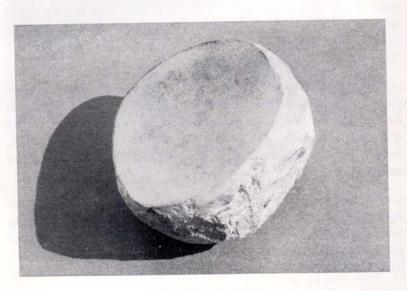
juge

piker

CHOSE

Di

d) le repassage, *lu r'passèdje*. Les petites traces laissées par le sable fin sur le bout sont enlevées par frottement de celui-ci tout d'abord sur une pierre fort douce, ensuite plus dure: c'est le repassage, *lu r'passèdje*. Cette pierre fine et pure s'appelle la 「douciss-ette」, *lu doûci-hyète*; c'est souvent *one pîre du lorêne* (pierre bleue, *bleûse pîre*) en provenance d'Ottré, de Sart, ou d'autre part; c'est une pierre du pays, *one pîre do payis*. Actuellement, *lu doûcihyète* est souvent remplacée par une pierre synthétique de carboneum, *du carborondom'*. Au moment où l'ouvrier frottait le bout sur la *doûcihyète*, il devait avoir soin de maintenir celle-ci bien plate; sinon il arrondissait ses surfaces supérieures utiles, *il arondihyeût sès bânes*.



Pierre (lu doûcihyète)
utilisée autrefois pour le doucissage de la pierre à rasoir.
(Photo de l'auteur.)

Le polissage des bouts, tel qu'il est décrit ci-dessus, répond à une technique relativement récente. Autrefois, il s'effectuait d'une manière plus simple, plus rudimentaire: on passait le bout, à l'eau, sur un e par

sable d sur 'pas-loûci-e) en pays, blacée mo-

soin

supé-

polissoir, *s'on sèmeû*, pierre cubique, sablonneuse, de 50 cm de côté ¹⁸, et puis on le repassait sur un gros bloc de pierre du pays, *s'on gros blok du pîre do payis*, ^rla pierre de rouge[¬], *lu pîre du rodje*, d'un bleu rougeâtre, appartenant à un filon spécial.

Dès qu'ils sont débités et polis, les bouts sont emmagasinés, répartis selon des normes qui tiennent compte de la qualité de la coticule et des dimensions de la pièce. On distingue quatre qualités de bouts et huit grandeurs pour chaque qualité. Les principaux clients actuels de cwèrnous sont l'Allemagne, l'Autriche et la Hollande; les commandes concernent surtout les bouts de deuxième et de troisième qualité.

B. Le débitage et la façon des pierres à rasoir

Le débitage de la pierre à rasoir est fonction de divers éléments: qualité et épaisseur de la veine, dimensions standard des pièces, commandes spéciales. Les pierres à rasoir sont débitées en pouces (anglais), sont discôpées an pôces: de 4 à 10 pouces pour la longueur, 12 pouces exceptionnellement; la largeur de la pierre façonnée doit correspondre en principe au cinquième (autrefois, au quart) de sa longueur. Ces mesures, valables surtout pour les pays d'Europe et du Tiers-Monde, concernent le polissage en long, lu sèmèdje an long. Il existe une mesure américaine: 4 et 5 pouces de long sur 2 et 2,5 pouces de large, utilisée pour le polissage en rond, po l' sèmèdje an rond. Pour ce qui concerne l'épaisseur de la coticule, lu spèhyeûr do blanc, il y a une norme dont il faut, naturellement, tenir compte lors de la découpe de la pierre: un millimètre de coticule par pouce de longueur; une pierre façonnée, de 5 pouces de longueur, comportera 5 millimètres de coticule. On comprend aisément que par la force même des choses, cette norme ne soit pas toujours applicable à la lettre: l'ouvrier doit parfois forcer, fwèrcer, se permettre une certaine tolérance. Dans certains cas, pour mieux se rendre compte de l'utilisation à faire de la pierre, l'ouvrier, avant de procéder au débitage définitif, juge utile d'ouvrir le morceau, du drovi l' bokèt, il dégage, à l'intérieur du morceau, une surface, i fêt one bâne duvins; à cette fin, il tire un

à une anière ur un

¹⁸ Cette pierre cubique, sablonneuse, appelée lu pîre du sème, ou simplement lu sème, séjournait en permanence dans un baquet, one tine, contenant de l'eau.

trait de scie, le plus étroit possible, i tire on trêt d' sôlyète, lu pus streût possibe, il creuse une ride, i fêt on crèt'lê, il enlève une rognure, one rognure: le morceau est ouvert et il voit ce qu'il a dans le corps, çou qu'il a o cwèr.

B. D

z. Di

1. la 2. la

3. la

4. la

5. la

attute

Da

au q

BL A

IL lis

2 hr

3. la

#. b

Parmi les veines exploitables, il existe, on l'a vu, des filons qui se prêtent à la fabrication de pierres à rasoir, dès von.nes à pîres, et des veines à bouts, dès von.nes à cwèrnous. Certains filons comme la vieille rouge, lu vîhye rodje, et la fine, lu fine, comportent une veine de pierres (à rasoir) et une veine de bouts au sommet, one von.ne du pîres èt one von.ne du cwèrnous al copète, veine qui, normalement, doit se détacher, qui deût lidjer; mais il arrive parfois que les deux veines adhèrent fortement et ne se séparent pas, il arive co bin ku lès deûs von.nes sont cuzoues (cousues).

Les pierres sont sciées en longueur, suivant le fil de la pierre, *lès pîres sont k'soy à longuèsse, avou l' fil du l' pîre*; les tranches obtenues par un sciage effectué dans le sens de la longueur déterminent la largeur de la pierre, *lès longuèsses dunèt lu lârdjeûr du l' pîre*. Après, ces tranches en longueur sont re-sciées en tranches calibrées, *sont r'soy à lozês*, ce qui donne la longueur de la pierre, *çou qui dène lu longueûr du l' pîre*; *on lozê, c'èst l' pîre brute mètoue à sès dimansions*. Il va de soi que les normes concernant la longueur et la largeur des pierres façonnées supportent, tout comme pour l'épaisseur de la coticule, une certaine tolérance.

Après avoir été débitées, les pierres à rasoir sont soumises au même façonnage que les bouts: semage, raffermissage, doucissage, repassage.

Qualités et dimensions de la pierre à rasoir

La qualité est fonction de la nature, de la consistance, de la pureté et de l'épaisseur de la pierre.

A. Qualités On distingue:

- 1. l'extra extra;
- 2. l'extra fine;
- 3. la lignée au bleu première;
- 4. la lignée au bleu deuxième;
- 5. la veinée collée 1;
- 6. la veinée collée 2;

- 7. la fine unie;
- 8. la demi-fine première;
- la demi-fine deuxième (ou quart-fine);
- 10. la commune choisie;
 - 11. la commune ordinaire.

B. Dimensions

treût

. one , çou

ui se

t des

e Fla

veine

ie du doit

eines

deûs

e, lès

enues nt la près, sont ne lu sions. r des le la

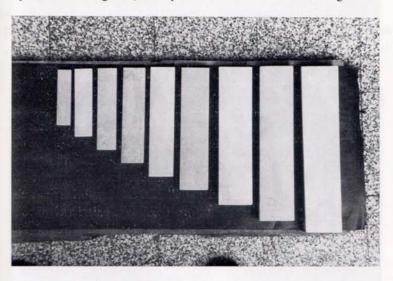
nême sage.

a. Dimensions standard:

- 1. la pierre de 4 pouces;
- la pierre de 5 pouces; 3. la pierre de 6 pouces;
- 4. la pierre de 7 pouces;
- 5. la pierre de 8 pouces;
- 6. la pierre de 9 pouces;
- 7. la pierre de 10 pouces;
- 8. la pierre de 11 pouces;
- 9. la pierre de 12 pouces.

Les pierres de 4, 5, 6 et 7 pouces sont fréquemment employées pour affûter les bistouris; les pierres de 8, 9, 10, 11 et 12 pouces servent plutôt à l'affûtage des grands rasoirs.

Dans cette catégorie de pierres, la largeur est théoriquement égale au quart de la longueur, et l'épaisseur à la moitié de la largeur.



Pierres à rasoir de dimensions standard (4 à 12 pouces). (Photo de l'auteur.)

b. Autres dimensions standard:

- 1. la pierre de 4 × 2 pouces;
- 2. la pierre de 5 × 2 pouces;
- 3. la pierre de 6 × 2 pouces;
- 4. la pierre de $5 \times 2,5$ pouces.

ureté

(ou

Ces pierres sont principalement destinées à assurer le fin tranchant des bistouris. L'épaisseur de la pierre est théoriquement égale à la moitié de la largeur.

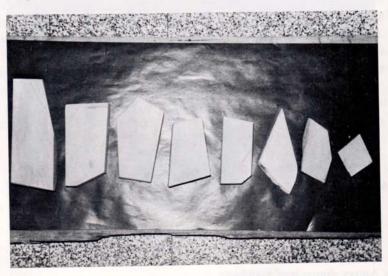
c. Dimensions spéciales:

- 1. la pierre de 10 × 2 pouces;
- 2. la pierre de 11 × 2 pouces 19;
- 3. la pierre de 12×2 pouces.

Une pierre de 18 × 3,2 pouces est en possession de M. Minet; il s'agit là d'une pierre d'exposition, tout à fait exceptionnelle par la qualité, l'épaisseur et la régularité de la coticule.

Qualités et dimensions des bouts

Il s'agit là de morceaux de pierres dont la valeur marchande dépend de la qualité de la coticule, de son épaisseur, des dimensions du bout; ils se présentent sous des formes variées.



Variétés de bouts classés d'après leurs dimensions et leurs formes. (Photo de l'auteur.)

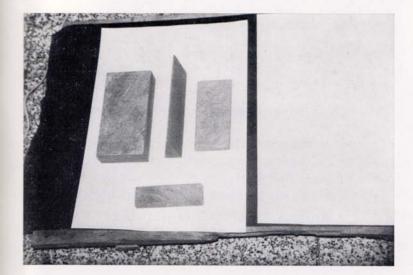
¹⁹ Cette pierre manque temporairement à la collection de M. Minet.

nchant e à la

inet; il par la

lépend bout;

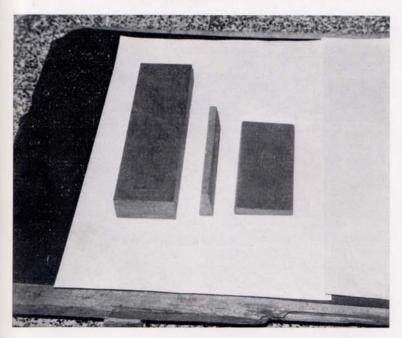
net.



1. Pierre rectangulaire dite levant. — 2 et 3. Variétés de goudjes dites levants. —

4. Pierre levant pour sécateur.

(Photo de l'auteur.)



 Pierre rectangulaire dite lorêne. — 2 et 3. Variétés de goudjes dites lorênes. (Photo de l'auteur.)

À partir des dimensions décroissantes, on distingue les bouts n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Selon la qualité, on distingue: l'extra extra, l'extra fin, le fin, le demi-fin. Ces qualités se retrouvent dans toutes les grandeurs.

La pierre dite Lorraine et la pierre dite Levant

La pierre dite *lorêne* est de couleur lie de vin, de forme rectangulaire; elle est débitée dans toutes les dimensions standard. Elle comporte deux variétés de petites dimensions, façonnées en biseau, avec arêtes arrondies, pour l'affûtage des gouges et des couteaux à hévéa: ce sont les *goudjes* dites *lorênes*.

De même, la pierre dite *levant* [*làvã*], de couleur grise et vendue dans toutes les dimensions standard, a fourni deux variétés de *goudjes* dites *levants*, et une troisième variété, façonnée sur mesure, fournie sous l'appellation *pierre dite levant pour sécateur*; cette pierre exportée en grande quantité vers l'Algérie était utilisée notamment par les viticulteurs.

† Charles GASPAR

